

Mobilang : cours facultatif de renforcement en langue



Renseignements

Secrétariat du Département
Langues et Cultures
Bureau AR223
langues.etrangeres@ut-
capitole.fr

05.61.63.36.28
05.61.63.37.02

Admission
[https://www.ut-capitole.fr
/admissions](https://www.ut-capitole.fr/admissions)
Alumni
<https://alumni.ut-capitole.fr>

Portail Handicap



[https://www.ut-capitole.fr
/handicap](https://www.ut-capitole.fr/handicap)

Infos générales

Durée de la formation

15h

Lieu(x) de la formation

Université Toulouse Capitole

Accessible en



/ Présentation

Le module est composé de 15h de TD par semestre, à raison d'1h30 par semaine.

Enjeux

Le [Département Langues et Cultures](#) propose un cours d'anglais pour les étudiants de L2 Droit et L2 AES ayant un projet de mobilité, afin de renforcer leur niveau en langue avant leur départ. (ouvert aux L3 Droit et L3 AES dans la limite des places disponibles)

Spécificités

Mobilang est réservé aux étudiants de L2 Droit et de L2 AES désirant partir en mobilité. (ouvert aux L3 Droit et L3 AES dans la limite des places disponibles)

Ce dispositif s'intègre dans celui de la [licence de Droit et d'AES "Parcours International"](#)

Lieux

Université Toulouse Capitole

Responsable(s) de la formation

[Charlotte RAULT](#),

Maître de conférences en anglais et civilisation irlandaise

Formulaire de préinscription